Date : 11/04/2013
Pays : FRANCE
Page(s) : 0014
Rubrique : 7 JOURS À LYON
Diffusion : 2764
Périodicité : Hebdomadaire
Surface : 35 %

TRIBUNE DE LYON

Mots : 699

LES PATRONS LYONNAIS FACE À LA CYBERCRIMINALITÉ

Face aux cyberattaques à répétition dans les entreprises lyonnaises, la CGPME et la gendarmerie de Rhône ont lancé une vaste opération de sensibilisation des entrepreneurs pour la sécurisation de leurs sociétés. Mais difficile de convaincre les patrons lyonnais de se protéger…

Dix-huit cyberattaques sont recensées en moyenne toutes les secondes dans le monde. Ce sont les déconcertantes conséquences de la cyberguerre que se livrent les principales puissances du monde comme la France. Et le Rhône n'est pas épargné. *"Plusieurs dizaines d'entreprises du Grand Lyon ont été attaquées en 2012"* , confirme Hervé Mariaux, en charge de l'intelligence économique des entreprises à la CGPME du Rhône. Des attaques cybercriminelles de type piratage informatique et pillage des technologies des entreprises qui font de véritables ravages en ces temps de crise économique. *"Récemment, une entreprise lyonnaise leader dans son domaine a reçu la commande d'un chantier et les pirates en ont profité pour copier le savoir-faire de l'entreprise à l'étranger"* , ajoute Hervé Mariaux. D'autres grands groupes lyonnais se sont également fait avoir par de faux banquiers envoyés par des mafias de l'Afrique noire et des pays de l'Est qui sont parvenus à détourner plusieurs centaines de milliers d'euros.

IMMATRITÉ Face à ces attaques de plus en plus fréquentes, la CGPME du Rhône a décidé d'aider des chefs d'entreprise bien souvent impuissants et trop naïfs. En plus de sa collaboration avec la gendarmerie du Rhône, elle vient de signer un partenariat avec Epitech, une école d'informatique lyonnaise pour sensibiliser les entrepreneurs locaux aux risques de la cybercriminalité et les aider en cas d'attaques. *"Nous permettons aux 3500 entreprises adhérentes de la CGPME d'être soumises à des tests de vulnérabilité de leur système informatique"* , explique Cyril Ihssan, le directeur du développement d'Epitech Lyon. Des *"Security quest entreprises"* (SQE) de 40 minutes, qui révèlent bien souvent des défaillances informatiques que ne soupçonnaient pas un instant les chefs d'entreprises mis à l'épreuve. " *Dans neuf cas sur dix, les étudiants qui pratiquent ces tests parviennent à pénétrer dans le système informatique de l'entreprise en mois de dix minutes"* , témoigne Rémi Moriceau, le directeur pédagogique adjoint d'Epitech. *"C'est édifiant et ça fait réfléchir sur notre incompétence en matière de sécurisation de nos sociétés* ", confie un chef d'entreprise lyonnais, qui promet de renforcer sa sécurité informatique par l'embauche d'un nouveau prestataire. Des tests qui permettent de se rendre compte que les chefs d'entreprise ne pensent pas forcément à accomplir des gestes simples comme la modification fréquente des mots de passe des ordinateurs de leurs salariés pour éviter les intrusions malveillantes ou les virus.

Mais cette sensibilisation a-t-elle vraiment des effets sur les entrepreneurs ? Malheureusement pas toujours. En effet, sur la quinzaine d'entrepreneurs lyonnais qui ont participé à ces tests, très peu ont ensuite fait la démarche de renforcer la sécurité informatique de leur entreprise. *"Il existe une espèce d'immaturité chez certains patrons qui est vraiment regrettable"* , précise Hervé Mariaux. Des chefs d'entreprise souvent peu réceptifs par manque de temps et surtout par manque de moyens pour mettre en place des systèmes efficaces de protection de leur société. *"Quand on achète de l'informatique, il faut se protéger, c'est comme si un bijoutier n'avait pas de porte blindée",* explique Yves Bismuth, avocat spécialisé en droit des nouvelles technologies.

CRAINTE Autre problème pour les chefs d'entreprise : lorsqu'ils sont victimes d'une attaque informatique, ils hésitent à la signaler par crainte de dévoiler la vulnérabilité de leur société à leurs concurrents. *"Il faudrait, comme dans les pays anglo-saxons, instaurer une obligation de transparence pour que chaque entreprise se manifeste dès lors qu'elle a été attaquée"* , ajoute Yves Bismuth.

1578983455304307909 80E43AE01555B1A107703B19931D24A908A0

Date : 11/04/2013
Pays : FRANCE
Page(s) : 0014
Rubrique : 7 JOURS À LYON
Diffusion : 2764
Périodicité : Hebdomadaire
Surface : 35 %

TRIBUNE DE LYON

Mots : 699

Bien souvent, les chefs d'entreprise victimes de pirates informatiques hésitent aussi à porter plainte. Il existe pourtant un arsenal de lois dont la plus importante condamne à trois ans de prison et 45 000 euros d'amende, tout individu qui s'introduit frauduleusement dans un système automatisé de données. Un projet de loi est d'ailleurs en ce moment à l'étude au Sénat pour faire reconnaître que le vol d'informations stratégiques, comme celui d'un ordinateur contenant les comptes d'une entreprise, est un délit. Les hackers n'ont qu'à bien se tenir… 1

ANTOINE COMTE